

PARTAGE TON REX

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

DÉMARCHE

Comment rendre les marchés publics accessibles aux associations et petites entreprises ?



2025



QUELLE DÉMARCHE ALLEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER ?

Nous vous présentons ici une démarche d'achats publics pensée pour être notamment accessible aux associations, et petites entreprises du territoire.

Des exemples de marchés concrets pour l'illustrer :

- ateliers d'animation organisés dans le cadre du programme d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)
- ateliers de médiation numérique



QUEL ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR A IMPULSÉ CETTE DÉMARCHE ?

Tout cette démarche est partie d'un constat : les structures locales ne répondaient presque jamais à nos consultations. Elles trouvaient ça trop compliqué, trop administratif, trop loin de leur fonctionnement quotidien. Une question s'est alors posée : comment lever les freins à l'accès des petites structures à la commande publique ?



CONTEXTE

A donc émergée une volonté partagée des élus, de la direction et du service pour ancrer la commande publique dans le tissu local et rendre le plus accessible possible les procédures de consultation aux structures de l'ESS et TPE.

Ainsi, la commande publique pourrait devenir un levier de développement local et solidaire.





COMMENT AVEZ-VOUS PROCÉDÉ CONCRÈTEMENT ?

- 1 Après avoir suivi une formation en **Legal Design***, nous avons procédé à une refonte de l'ensemble de nos documents de la consultation : règlement de la consultation, CCAP, acte d'engagement notamment.

Nous avons revu notre raisonnement pour se mettre à la place des associations et TPE potentiellement candidates et adopter leur logique : ce qui a amené des questionnements :

Et si on écrivait pour les associations ? Et si on se mettait à leur place ? Quels sont leurs besoins ? Quelles sont leurs contraintes ? Comment appréhendent-elles les marchés publics ?

Nous avons donc rédigé de nouveaux documents avec un vocabulaire plus simple, présentation lisible, et infos clés visibles.

Comme déjà mis en place par d'autres collectivités bretonnes, nous avons également opté pour :

- un **contrat valant acte d'engagement** et CCAP. Notre contrat comprend des conditions générales d'achat et des conditions particulières d'achats plus spécifiques au segment d'achat concerné (environnement, insertion sociale, plan de progrès, ...)
- un **formulaire de candidature unique** à la place des DC1 et DC2
- des **critères et sous-critères détaillés** pour plus de transparence et une trame de réponse recommandée non obligatoire.

- 2 Et, pour chaque consultation, nous systématisons le sourcing afin de vérifier que notre besoin et notre cahier des charges n'est pas déconnecté de la réalité et que les petites structures vont candidater.

- 3 A chaque nouvelle attribution de marché, une réunion de lancement est organisée en interne avec le prestataire, le service prescripteur, la direction, les élus et le service commande publique.

A ce moment-là, nous prenons un temps pour demander au prestataire un retour d'expérience sur la consultation : *Comment la procédure s'est-elle déroulée pour eux ? Ont-ils eu des difficultés ? Si oui, lesquelles ? Ont-ils des propositions d'amélioration ?*

Nous revoyons également ensemble l'exécution administrative et financière du contrat, afin de préciser notamment les modalités de paiement, de présentation des factures, Chorus Pro... (une démarche d'amélioration constante)

* méthode qui vise à concevoir des documents, services ou processus juridiques en partant des besoins réels des utilisateurs, en utilisant des visuels clairs, une structuration logique de l'information et un langage accessible.

④ Difficultés rencontrées :

- Premiers retours : besoin d'encore plus de pédagogie (facturation, Chorus Pro, TVA...)
- Certaines structures n'ont pas osé candidater seules (besoin d'accompagnement sur les constitutions de groupement ou les modalités de sous-traitance)
- Interne : effort de coordination pour que les services "jouent le jeu" notamment quant au sourcing.



QUELS RÉSULTATS AVEZ-VOUS OBTENUS ?

Pour la consultation concernant les ateliers de médiation numérique, celle-ci a été attribuée à une association, le PIMMS Médiation Rennes.

Pour celle sur les ateliers d'animation organisés dans le cadre du programme d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), les lots ont été attribués ainsi:

- le lot 1 "**Découverte de la forêt**" à une auto-entreprise du territoire
- le lot 2 "**Agriculture et alimentation**" à un syndicat agricole proche de Rennes.
- le lot 3 "**Biodiversité**" à une association rennaise.

Cette démarche a été dupliquée globalement à **l'ensemble de nos consultations**, et confortée dans notre stratégie d'achats publics durables.



QUE RETENEZ-VOUS DE CETTE EXPÉRIENCE ?

- les **marchés publics peuvent être pensés autrement**.
- en parlant le **langage des petites structures**, on les remet dans la boucle.
- le **legal design** appliqué aux marchés publics, ce n'est pas un gadget : comme le sourcing, c'est un levier d'inclusion, d'impact local et de transparence.



Retrouvez le témoignage vidéo de
Anne MAURI, Responsable du Service juridique, assemblées, achat public
de Roche-aux-Fées Communauté.



[Et retrouvez le DCE en cliquant ici](#)



resecó
Agir ensemble
pour une commande
publique durable

